



CoTech OCS2D Hauts-de-France Faisabilité Nomenclature

23 février 2022

Marilyn SAINT-POL - Anaïs TEISSONNIER



Sommaire

1. La nomenclature OCS2D Hauts-de-France
2. Modification de la nomenclature
3. Boisements US124
4. ARCH
5. Production d'énergies





La nomenclature OCS2D

La nomenclature OCS2D : Couvert du Sol (CS)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
CS1. Surfaces revêtues ou stabilisées	CS1.1 Surfaces imperméables	CS1.1.1 Surfaces bâties
		CS1.1.2 Surfaces non bâties
	CS1.2 Surfaces perméables	CS1.2.1 Surfaces à matériaux minéraux - pierre - terre
		CS1.2.2 Surfaces composées d'autres matériaux
CS2. Sols nus	CS2.1 Sable, dunes, limons	CS2.1.1 Sable, estran
	CS2.2 Pierres, rochers, falaises	CS2.1.2 Dunes
		CS2.2.0 Pierres, rochers, falaises
CS3. Surfaces en eau	CS3.1 Eaux continentales	CS3.1.1 Plans d'eau
		CS3.1.2 Cours d'eau
	CS3.2 Eaux maritimes	CS3.2.1 Estuaires
		CS3.2.2 Mer
CS4. Formations arborescentes	CS4.1 Feuillus	CS4.1.1 Feuillus sur dunes
		CS4.1.2 Feuillus
		CS4.1.3 Boissements humides
	CS4.2 Conifères	CS4.2.1 Conifères sur dunes
		CS4.2.2 Conifères
	CS4.3 Peuplements mixtes	CS4.3.1 Peuplements mixtes sur dunes
		CS4.3.2 Peuplements mixtes ou indéterminés
	CS4.4 Vergers et petits fruits	CS4.4.0 Vergers et petits fruits
CS5. Formations arbustives et sous-arbrisseaux	CS5.1 Fourrés et broussailles	CS5.1.1 Fourrés et broussailles
		CS5.1.2 Fourrés humides
		CS5.1.3 Végétations arbustives sur dunes
	CS5.2 Landes	CS5.2.1 Landes sèches
CS5.2.2 Landes humides		
CS6. Formations herbacées ou basses	CS6.1 Prairies	CS6.1.1 Prairies mésophiles
		CS6.1.2 Prairies humides
	CS6.2 Pelouses naturelles	CS6.2.0 Pelouses naturelles
	CS6.3 Terres arables	CS6.3.0 Terres arables
	CS6.4 Formations herbacées humides	CS6.4.1 Formations herbacées humides continentales
		CS6.4.2 Formations herbacées humides maritimes
	CS6.5 Formations herbacées sur dunes	CS6.5.0 Formations herbacées sur dunes
CS6.6 Autres formations herbacées	CS6.6.0 Autres Formations herbacées	

La nomenclature OCS2D : Usage du sol (US)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
US1. Production primaire	US1.1 Agriculture	US1.1.1 Prairies
		US1.1.2 Bandes enherbées
		US1.1.3 Cultures annuelles
		US1.1.4 Horticulture
		US1.1.5 Cultures permanentes
		US1.1.6 Autoconsommation
		US1.1.7 Infrastructures agricoles
	US1.2 Sylviculture	US1.2.1 Zones de coupes
		US1.2.2 Peupleraies
		US1.2.3 Plantations récentes
		US1.2.4 A vocation sylvicole ou usage indéterminé
		US1.3 Activités d'extraction
	US1.4 Aquaculture, pisciculture	US1.4.0 Aquaculture, pisciculture
	US2. Activités économiques secondaires et tertiaires	US2.1 Zones industrielles et d'activités économiques
US2.2 Zones commerciales		US2.2.0 Zones commerciales
US3. Services et usages collectifs	US3.1 Services publics, administratifs et collectifs	US3.1.1 Emprises scolaires / universitaires
		US3.1.2 Emprises hospitalières
		US3.1.3 Cimetières et lieux de culte
		US3.1.4 Parkings et places
		US3.1.5 Déchetteries et décharges publiques
		US3.1.6 Autres emprises collectives
		US3.2.1 Parcs et Espaces verts paysagers
	US3.2 Loisirs et services culturels	US3.2.2 Complexes sportifs et terrains de sports
		US3.2.3 Golfs
		US3.2.4 Campings
		US3.2.5 Complexes culturels et de loisirs

US4. Réseaux de transports, logistiques et infrastructures	US4.1 Routier	US4.1.1 Routier principal
		US4.1.2 Routier secondaire
	US4.2 Ferré	US4.2.1 Ferré principal
		US4.2.2 Ferré secondaire
	US4.3 Aérien	US4.3.0 Aérien
	US4.4 Fluvial et maritime	US4.4.0 Fluvial et maritime
	US4.5 Espaces associés aux réseaux de transport	US4.5.0 Espaces associés aux réseaux de transport
US5. Habitats	US5.1 Tissu urbain continu	US5.1.1 Habitat continu fortement compact
		US5.1.2 Habitat continu moyennement compact
		US5.1.3 Habitat continu faiblement compact
	US5.2 Tissu urbain discontinu	US5.2.1 Habitat discontinu fortement compact
		US5.2.2 Habitat discontinu moyennement compact
		US5.2.3 Habitat discontinu faiblement compact
	US5.3 Ensembles collectifs	US5.3.1 Grands ensembles collectifs
		US5.3.2 Collectifs
US5.4 Habitat isolé	US5.4.0 Habitat isolé	
US6. Usages temporaires	US6.1 Zones en mutation	US6.1.1 Chantiers
		US6.1.2 Extraction de matériaux en mutation
	US6.2 Zones délaissées	US6.2.1 Friches d'activités économiques
US6.2.2 Délaissés urbains		
US6.2.3 Espaces agricoles non exploités		
US7. Usages indéterminés	US7.0 Usages indéterminés	US7.0.0 Usages indéterminés



Modification de la nomenclature

Modification de la nomenclature

Production à partir de photo-interprétation, sur la base de l'image de référence

CS440 Vergers et petits fruits

- › Deux attendus :
 - Consolidation des vergers
 - Ajout d'un poste « vignes »

Modification de la nomenclature

Production à partir de photo-interprétation, sur la base de l'image de référence

CS440 Vergers et petits fruits

- › Deux attendus :
 - Consolidation des vergers
 - Ajout d'un poste « vignes »

Prise en compte de l'ensemble de la parcelle agricole

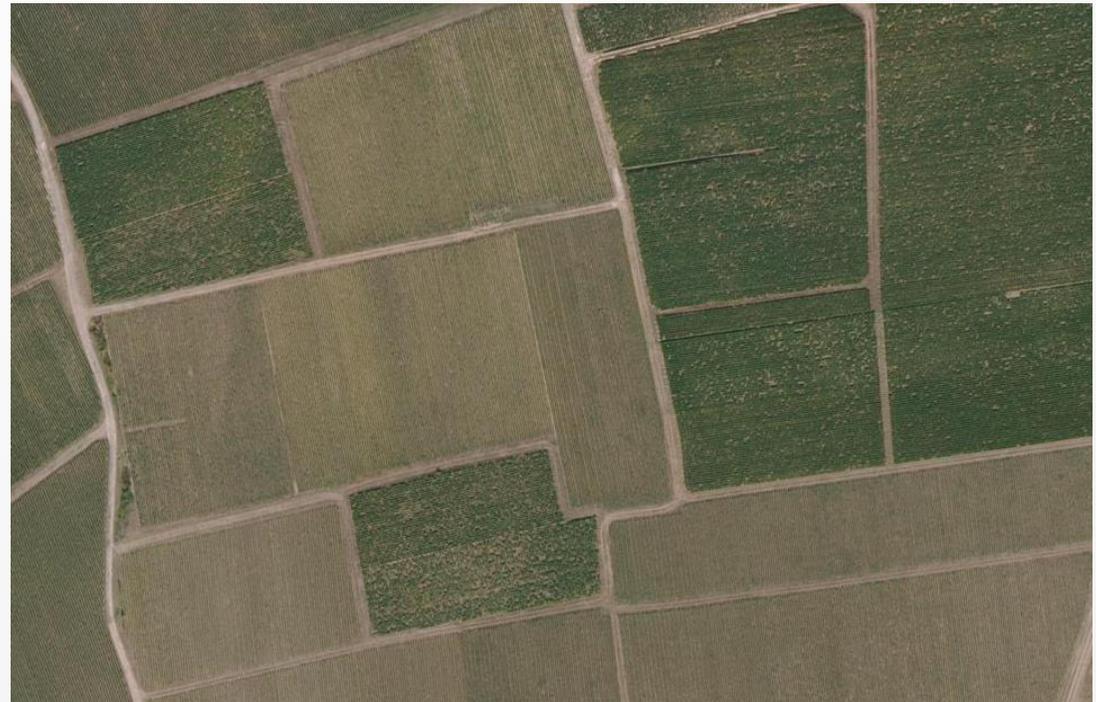


Modification de la nomenclature

Production à partir de photo-interprétation, sur la base de l'image de référence

CS440 Vergers et petits fruits

- › Deux attendus :
 - Consolidation des vergers
 - Ajout d'un poste « vignes »



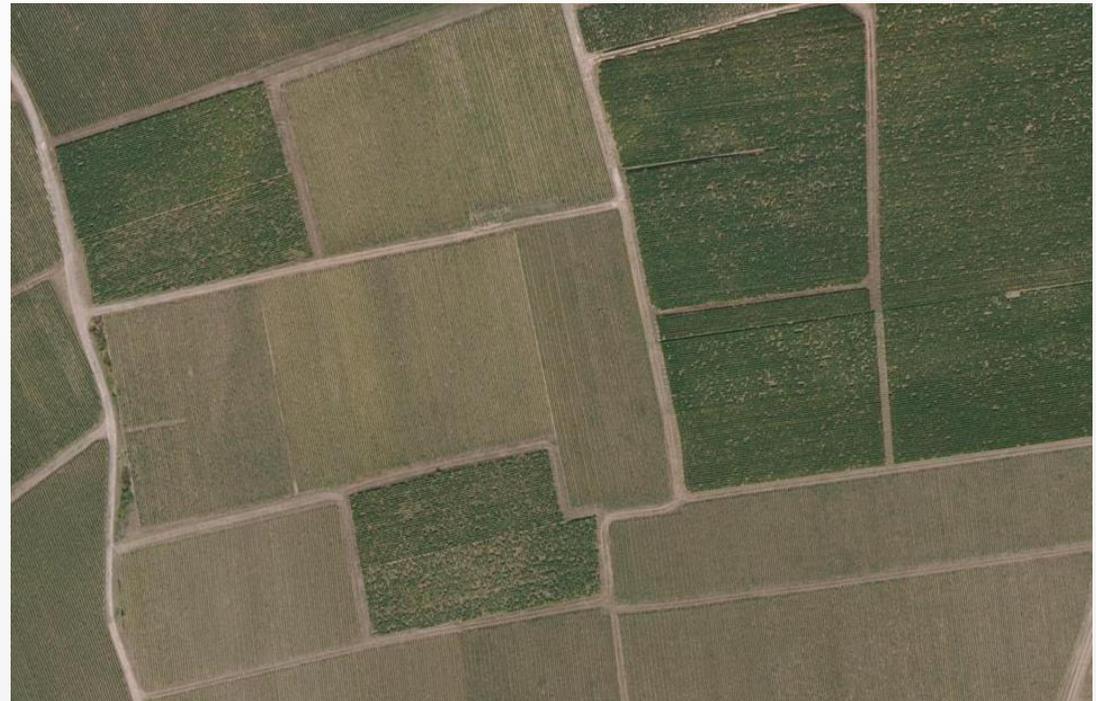
Modification de la nomenclature

Production à partir de photo-interprétation, sur la base de l'image de référence

CS440 Vergers et petits fruits

- › Deux attendus :
 - Consolidation des vergers
 - Ajout d'un poste « vignes »

Prise en compte de l'ensemble de la parcelle agricole



Modification de la nomenclature

Production à partir de photo-interprétation, sur la base de l'image de référence

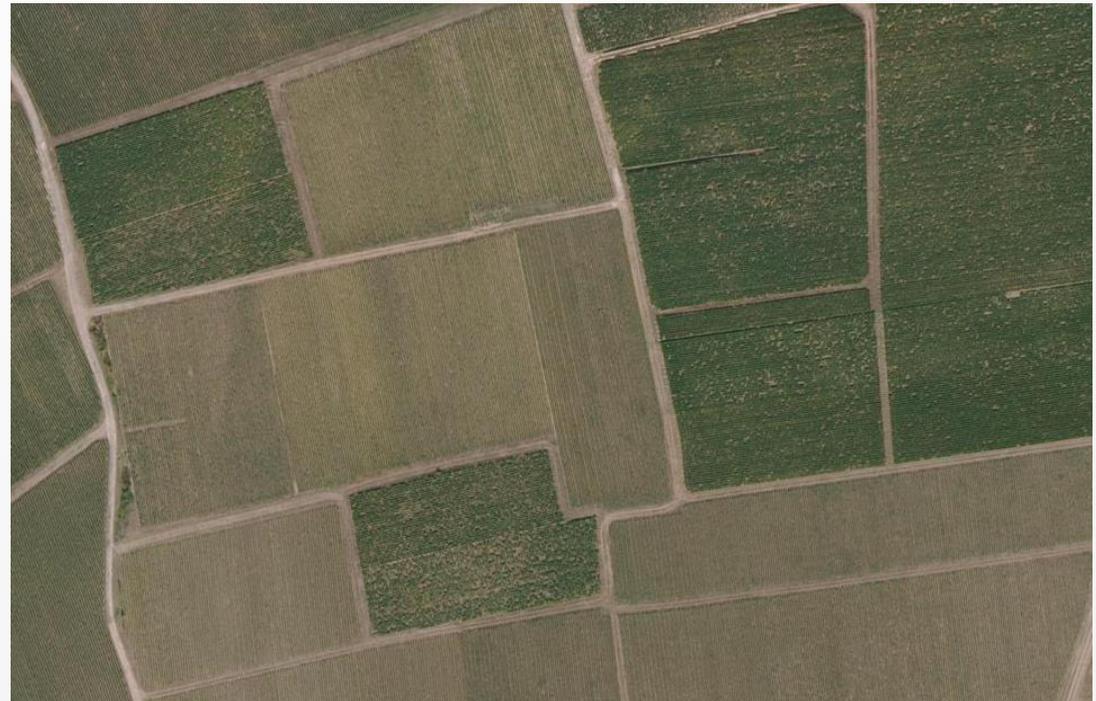
CS440 Vergers et petits fruits

- › Deux attendus :
 - Consolidation des vergers
 - Ajout d'un poste « vignes »

Prise en compte de l'ensemble de la parcelle agricole

Création de nouveaux postes :

- CS 441 : Vergers et petits fruits
- CS 442 : Vignes



Modification de la nomenclature

Production à partir de photo-interprétation, sur la base de l'image de référence

US 114 Horticulture

- › Consolidation du poste lors de la mise à jour sur le maraîchage.
- › Vigilance sur les jardins ouvriers/familiaux (US116 autoconsommation)



Modification de la nomenclature

US 114 Horticulture

- › Consolidation du poste lors de la mise à jour sur le maraîchage.
- › Vigilance sur les jardins ouvriers/familiaux (US116 autoconsommation)



CS 52 : Fusion des postes Landes sèches et Landes humides

- › CS 520 au lieu du CS 521 et CS521
- › Réalisation par traitement automatique

Modification de la nomenclature

US 114 Horticulture

- › Consolidation du poste lors de la mise à jour sur le maraîchage.
- › Vigilance sur les jardins ouvriers/familiaux (US116 autoconsommation)



CS 52 : Fusion des postes Landes sèches et Landes humides

- › CS 520 au lieu du CS 521 et CS521
- › Réalisation par traitement automatique

US 322 : Intégration des hippodromes

- › Indication dans le dictionnaire de données
- › Déjà intégré dans ce poste



Toute modification, même par requête des postes, impliquera un contrôle renforcé pour assurer la cohérence des traitements.

Modification de la nomenclature

Modification demandant une étude des images et/ou du terrain et une consolidation du dictionnaire

Révision des postes CS211, CS 213 et CS 22

CS2 Sols nus	Ancien libellé	Nouveau libellé	Actions
CS211	Sable/Estran	Plage de sable	Définition à modifier : ôter la notion de galet et d'estran
CS212	Dunes	---	---
CS213	---	Vasières et bancs de sables	Création à partir du poste CS211 (2005-2015)
CS220	Pierres/Rochers/Falaises	---	A redécouper
CS221	---	Plages et galets	Création à partir du poste CS211 (2005-2015)
CS222		Pierres/Rochers/falaises	Modification du code

Modification de la nomenclature

Production par photo-interprétation avec une étude d'une image d'archive

Modification des US700 dans les zones urbaines

US700	Libellés	Actions
US621	Friches d'activités économiques	Images d'archives : présence d'une activité = US621
US622	Délaissés urbains	Images d'archives : présence de zones d'habitats = US622
US623	Espaces agricoles non exploités	Images d'archives : présence d'une surface agricole= US623

Modification de la nomenclature

Production par photo-interprétation avec une étude d'une image d'archive

Modification des US700 dans les zones urbaines

US700	Libellés	Actions
US621	Friches d'activités économiques	Images d'archives : présence d'une activité = US621
US622	Délaissés urbains	Images d'archives : présence de zones d'habitats = US622
US623	Espaces agricoles non exploités	Images d'archives : présence d'une surface agricole= US623

Modification de la nomenclature

Production par photo-interprétation avec une étude d'une image d'archive

Exemple de reprise réalisé sur l'OCS 2D 2020 du territoire de la MEL

US700	Libellés	Actions
US621	Friches d'activités économiques	Images d'archives : présence d'une activité = US621



1983



2020



Analyse de la faisabilité des autres demandes sur la nomenclature

Boisement US124 – Reprise Nord Pas de Calais

Boisement US124

Basculement des boisements US124 en US700

Modification du libellé : « A vocation sylvicole ou usage indéterminé » en « Autres plantations »

	Critères	Actions
Boisements	Alignements des houppiers	US124
Boisements	Sans alignements	US700

Particularités :

- Création en « Picardie »
- Analyse complète sur tous les polygones US124 en « Nord Pas de Calais »
- Unité Minimale de Collecte : 300m²

Boisement US124 – Reprise Nord Pas de Calais

Basculement des boisements US124 en US700

Modification du libellé : « A vocation sylvicole ou usage indéterminé » en « Autres plantations »

Données exogènes :

- indications partielles dans la couche ARCH (Inventaire des milieux naturels),
- base des forêts anciennes (peu exploitable),

➔ Production : Par photo-interprétation avec le visionnage des différents millésimes au-delà de l'année 2005, pour chaque polygone

Boisement US124 – Reprise Nord Pas de Calais

Boisements US124/US700

Peu de données exogènes exploitables : besoin de la photo-interprétation sur différents millésimes

2005	Nbre polygones	Surface
CS412/CS422/CS 432	34220	981km ²

2015	Nbre polygones	Surface
CS412/CS422/CS 432	30616	998km ²

2009 (Pnr SEA)	Nbre polygones	Surface
CS412/CS422/CS 432	5650	359km ²

2020 (MEL)	Nbre polygones	Surface
CS412/CS422/CS 432	57	29km ²

→ Nombre de polygones élevés comprenant un temps d'analyse important par polygone : Estimation à plus de 300 jours de travail pour cette reprise

Boisement US124 – Reprise Nord Pas de Calais



Boisements US124/US700

Solution alternative : reclassements des boisements US700 en zone urbaine/périurbaine en US124 par photo-interprétation

2005	Nbre polygones	Surface
CS412/CS422/CS 432	5671	19,7km ²

2015	Nbre polygones	Surface
CS412/CS422/CS 432	4081	18km ²

La modification par photo-interprétation sera tributaire :

- De l'image de référence,
- Du contexte paysager (zone urbaine et péri-urbaine),
- Selon la définition de l'US124 (alignements des houppiers)
- Réalisée en amont de la production.

→ Une production supplémentaire estimée à environ 45 jours homme

ARCH : cartographie des milieux naturels Nord-Pas-de-Calais

Demande du COTECH de révision des postes où la base ARCH a été utilisée

- › Nombre de polygones à reprendre
- › Reprises géométriques des données
- › Homogénéité de la base

ARCH : cartographie des milieux naturels Nord-Pas-de-Calais

Demande du COTECH de révision des postes où la base ARCH a été utilisée

› Nombre de polygones à reprendre

ARCH	libellés	OCS 2D	Nbres polygones à contrôler
245	Dépôt d'alluvions fluviatiles limoneuses	CS211 : Sable/Estran	5
222	Galets ou vasières non végétalisés	CS211 : Sable/Estran	498
53/54	Végétation de ceinture des bords des eaux Bas marais, tourbières de transition, sources	CS512 : Fourrés humides	2623
223	Communautés amphibies	CS641 : Formations herbacées humides continentales	801

➔ Consolidation de ces postes faisable en photo-interprétation avec allongement du temps d'opérateurs

ARCH : cartographie des milieux naturels Nord-Pas-de-Calais

Demande du COTECH de révision des postes où la base ARCH a été utilisée

- › Nombre de polygones à reprendre
 - Cas des prairies temporaires ou améliorées à classer en US113 : 68 207 polygones (environ 2 000 km²) sur deux millésimes (2005 et 2015).
- › Homogénéité de la base



Attention à l'exhaustivité du Registre Parcellaire Graphique Agricole sur les anciens millésimes vis-à-vis du dernier millésime (2020) : risque d'hétérogénéité dans l'interprétation.

→ Reprise de ces postes non conseillée

Production/Stockage d'énergie

Modification et création de postes

US2	Ancien libellé	Nouveau libellé	Commentaires
US212	Zone de stockage gaz et hydrocarbure	Zone de stockage, de production d'énergie fossile	Centrale de Gravelines à inclure dans ce poste
US213	---	Zone de stockage et production de biogaz	Méthaniseurs rattachés à une exploitation agricole = UMC en photo-interprétation.
US214	---	Zone de stockage et production solaire	Fermes photovoltaïques et thermiques
US215	---	Zone de stockage et production éolienne	US classé en US316 dans la base 2005-2015

Production/Stockage d'énergie

Modification et création de postes

US2	Ancien libellé	Nouveau libellé	Commentaires
US212	Zone de stockage gaz et hydrocarbure	Zone de stockage, de production d'énergie fossile	Centrale de Gravelines à inclure dans ce poste
US213	---	Zone de stockage et production de biogaz	Méthaniseurs rattachés à une exploitation agricole = UMC en photo-interprétation.
US214	---	Zone de stockage et production solaire	Fermes photovoltaïques et thermiques
US215	---	Zone de stockage et production éolienne	US classé en US316 dans la base 2005-2015



Présence de doubles usages : bâtiments agricoles/photovoltaïques, Toits bâtiments d'activités/photovoltaïques → proposition de maintien de la couverture originelle (exemple bâti (consommation foncière)) et enrichissement du dictionnaire de données



Merci